Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle environnement et urbanisme
Section ICPE
Affaire suivie par Mme AUBRY (Tél. : 03.80.44.66.01)
Courriel : marie-pierre.aubry@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 26 novembre 2018

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique
autorisation environnementale

Société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE
Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS-LA-DEFENSE Cédex

---

Projet d'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux (ISDND) avec institution de servitudes d'utilité publique

---

COMMUNE DE DRAMBON (21270)

Par arrêté préfectoral n° 851 du 14 novembre 2018, sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE dont le siège social est situé TOUR CB21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS-LA-DEFENSE Cédex, portant sur un projet d'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux (ISDND) située sur la commune de Drambon avec institution de servitudes d'utilité publique (rubriques n^{os} 2760 et 3540 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement).

D'une durée de 35 jours, cette enquête est prescrite du **mercredi 16 janvier 2019 à 09 heures au mardi 19 février 2019 à 17 heures** en mairies de Pontailler-sur-Saône (21270) - *siège de l'enquête* - et Drambon (21270).

M. Daniel COLLARD, officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique susvisée.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact et l'avis délibéré de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bourgogne Franche-Comté (MRAe) est consultable par le public :

■ sur support papier à la préfecture de la Côte d'Or, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial / Pôle environnement et urbanisme – section ICPE – 53 rue de la Préfecture à Dijon (21000) de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi

■ sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de l'enquête :
http://www.cote-dor.gouv.fr/societe-suez-rr-iws-minerals-france-enquete-a7882.html
■ sur le registre dématérialisé mis en place, jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/1070
■ sur un poste informatique en mairie de Pontailler-sur-Saône (21270) - *siège de l'enquête* - aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
■ sur support papier en mairies de Pontailler-sur-Saône (21270) - *siège de l'enquête* - et Drambon (21270) pendant les heures habituelles d'ouverture.

Mairie de PONTAILLER-SUR-SAONE (21270) - 1 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi	de 08h00 à 12h00
le mardi et vendredi	de 13h30 à 17h30

Mairie de DRAMBON (21270) - 9, rue du Parterre

lundi et jeudi	de 14h00 à 17h00

- Pendant la durée de l'enquête, le public peut transmettre et consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites :

■ **s**ur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies de Pontailler-sur-Saône (21270) *siège de l'enquête* et Drambon (21270)
■ sur le registre dématérialisé mis en place, jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/1070
■ par courriel jusqu'à la clôture de l'enquête, à l'adresse électronique suivante :
enquete-publique-1070@registre-dematerialise.fr
■ par voie postale à M. Daniel COLLARD, commissaire enquêteur désigné, en mairie de Pontailler-sur-Saône, *siège de l'enquête*, (1 rue du 8 mai 1945 – 21270 Pontailler-sur-Saône) **avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le mardi 19 février 2019.**

M. Daniel COLLARD, commissaire enquêteur désigné, se tiendra à la disposition du public pour recevoir leurs observations et propositions aux jours et heures précisés ci-dessous :

Mairie de PONTAILLER-SUR-SAONE (21270) - 1 rue du 8 mai 1945

Mercredi 16 janvier 2019	de 09h00 à 12h00
Samedi 2 février 2019	de 09h00 à 12h00
Mardi 19 février 2019	de 14h00 à 17h00

Mairie de DRAMBON (21270) - 9, rue du Parterre

Vendredi 18 janvier 2019	de 14h00 à 17h00
Jeudi 24 janvier 2019	de 14h00 à 17h00
Jeudi 07 février 2019	de 09h00 à 12h00

Une réunion publique se tiendra le mardi 22 janvier 2019 à 18h00
en salle des fêtes de la commune de Drambon (21270)

- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête (article L123-11 du code de l'environnement).

Dès le dépôt par le commissaire enquêteur, du rapport, de ses annexes et de ses conclusions motivées sur le projet d'extension de l'Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux et sur l'institution de servitudes d'utilité publique, les copies de ces pièces seront mises sans délai à disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête :

■ en mairies de PONTAILLER-SUR-SAONE (21270) et DRAMBON (21270)
■ à la préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial / Pôle environnement et urbanisme – 53 rue de la Préfecture à Dijon (21000) et sur le site internet de la préfecture
http://www.cote-dor.gouv.fr/societe-suez-rr-iws-minerals-france-enquete-a7882.html

- Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés à :

M. Benoît PONSONNAILLE,
Responsable de Centre-Stockage et valorisation minérale
SUEZ – Ecopôle des Grands Moulins
DRAMBON (21270)
Tél. : 03.80.47.20.40

LE PREFET
Pour le Préfet et par délégation,
La Cheffe du pôle environnement et urbanisme

SIGNE

Evelyne MORI